



PAS A PAS

LE BULLETIN N° 26

MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE (MVA) - 55 RUE ANDRE-MARIE AMPÈRE - 13300 - SALON DE PROVENCE

Salon Patrimoine et Chemins: « la Vigie du Patrimoine Salonnais »

L'Editorial

Chers ami(e)s.

A Salon, l'année 2026 célèbre les 500 ans de la naissance d'Adam de Craponne.

Notre association participe à cet événement exceptionnel.

Nous allons centrer notre action sur l'homme, son oeuvre et les monuments de la ville qui honorent sa mémoire.

Un focus particulier va être fait sur l'eau et les fontaines de notre ville.

Nous avons besoin de votre concours pour faire l'inventaire, le plus précis des 20 fontaines que compte Salon.

A vos crayons, vos cahiers et vos loupes pour faire ce travail qui va servir le patrimoine de notre ville.

Pour vous qui nous lisez pour la première fois, venez nous rejoindre, suivre nos conférences dont vous avez le programme est détaillé ci-dessous.

Si notre projet vous plaît, adhérez par les modalités en page 3

Gilles Rigole

Le Sommaire

Page 1 et 2

Le courrier de Salon

Page 3 et 4

La fontaine en hommage à Adam de Craponne.

L'affaire du "Courrier de Salon" (suite et fin)

Béatrice Holleville remercie Clément Moynault pour son article

L'enquête et les témoignages

...parmi les témoins, on trouve un groupe d'adolescents gransois. En arrivant sur Grans, le courrier avait pris deux jeunes, Eugène Vallière, 13 ans, et Victor Griffet, 21 ans. Eugène Vallière: *"J'ai vu venir le courrier, je suis monté derrière avec Mile et un autre; le courrier nous a portés jusque chez le chapelier Agard. J'ai vu deux individus descendre de la voiture, un troisième resta dedans. L'un de ceux qui descendaient avait une casquette, il était grand et mince, l'autre, un chapeau de paille, ils ont pris tous les deux le chemin de la Glacière."*

Pendant que le courrier faisait sa halte au bureau de Grans, les deux complices ont pris le temps d'acheter du tabac, et se lancèrent alors dans une course le long de la montée de la Glacière et rattraper la voiture avant le passage à niveau de la croix de Callamand. La vendeuse de tabac, Marie Duriel, comme Vallière, Mile et Griffet, témoignera contre les deux accusés. Avant leur départ de Salon, à 21 heures, et à leur retour de Grans, vers 1 heure du matin, les complices se font volontairement remarquer dans deux cafés de Salon: le café de Sauveur Avon et le Cercle de l'Industrie, dans l'espoir de se créer un alibi. Se renseignant sur des évènements marquants survenus dans les bars salonnais en leur absence, ils prétendront au procès y avoir assisté; jurant avoir été présents, par exemple, lorsque un consommateur avait uriné sur les chaussures d'un autre à minuit...

Le procès

Albert Bataille, présent lors du procès, commente: « *Il n'est pas difficile de trouver des exemples de parfaits coquins sous un masque aimable et sympathique : Eyssautier, un des assassins du courrier de Salon, est un beau garçon d'une taille élancée et d'une allure qui a bien quelque élégance. La tête était fine et la physionomie presque douce, ses yeux gris d'une excessive mobilité avaient une expression fausse et astucieuse.* » Quant à Amouroux, « *c'est un solide gaillard, dont l'attitude pesante trahit la nature inculte et bestiale. Le visage est dur, le regard est sournois. Il était regardé comme un être vicieux et débauché, aimant le jeu, les femmes, les querelles. Il était la bête noire des paisibles bourgeois de Salon; c'était une sorte de tyranneau de bas-étage, exerçant une sorte de despotisme sur le personnel des cafés borgnes et les mauvais lieux.* »

Un armurier d'Aix reconnaît l'arme et les balles. M. Alexandre Cergi déclare avoir échangé un revolver du calibre de 12mm à broche, système Lefaucheux, contre un fusil qu'Eyssautier lui amenait. Il assure aussi que les balles qui avaient frappé la victime portaient la marque de sa fabrique. Les revolvers Lefaucheux de ce calibre étaient grands, lourds, et peu dissimulables, mesurant 30 cm pour un poids de 1kg. Une

Jeudi 19 février**NAÎTRE AU XVIII^{em} - XIX^{em}**

par M. Jacques DELENNE

**Jeudi 19 mars****3 CHAPELLES de St Chamas**

par Jacques LEMAIRE

**Jeudi 16 avril****BREVE HISTOIRE DE LA CRAU**

par Joël BOURIDEYS

**Jeudi 21 mai****L'œuvre de Craponne**

Par Marylène BONFILLON

**Jeudi 18 juin****La pierre sèche**

Par Christiane DELAVAL



arme puissante pour les militaires des colonies, mais peu pratique à dissimuler et à sortir par surprise sous le nez d'une victime.

Lorsque Eyssautier est arrêté à la caserne de Nîmes, il s'y est déjà fait remarquer par des dépenses inconsidérées. On le fouille et trouve sur lui 190 francs en or, et sept billets de 100 francs. Quant à Amouroux, il est écroué à Aix, et se risque à faire des confidences à un codétenu qui n'est pas là par hasard: c'est un « mouton » infiltré, qui cherche à se faire pardonner ses 12 condamnations pour escroquerie en France et en Algérie. Avec leurs imprudences, les deux complices sont pris au piège.

L'arrestation des coupables vaut une citation au principal enquêteur, le gendarme **Baldacci**, gendarme à Salon. Le 12 juillet, il est cité à l'ordre de la légion: « A fait preuve de beaucoup de zèle, d'intelligence, de dévouement et de persévérance dans les recherches dirigées contre les assassins du courrier de Salon, et c'est grâce à ses investigations que la justice a pu mettre la main sur les auteurs de ce crime. »

La sentence

Le verdict du 6 juin 1881 est laxiste: travaux forcés à perpétuité et bagne: "Le jury estime que le fait d'aller égorguer un courrier de la poste pour lui voler ses lettres chargées ne comporte pas la peine capitale ! » Sans doute l'affaire du courrier de Lyon, devenue cas d'école pour sa tragique erreur judiciaire, a incité la Cour à la prudence. Frappant exemple de synchronicité : le soir même du jour où se jugeait l'affaire du courrier de Salon, le courrier de Melun était attaqué sur la grande route. Le 20 mars 1881, Amouroux

et Eyssautier sont extraits de la prison d'Aix et dirigés sur l'île de Ré, en vue de leur transport au bagne, en Nouvelle-Calédonie. Ils embarquent en juillet sur le « *Navarin* » pour un voyage sans retour. Eyssautier, au bagne, agresse un surveillant militaire en 1887, et écope de 2 ans de « *double chaîne* ». Il s'échappera 2 fois, en 1892, avec ajout de 5 ans de double chaîne, et en 1900. Il meurt le 14 juin 1932 à Bourail en Nouvelle-Calédonie. Quant à Amouroux, il voit sa peine commuée en 20 ans de bagne, avant de se voir accorder une série impressionnante de remises de peine, sûrement grâce aux théories sociales du gouverneur, Charles Guillain, qui expérimente à la réhabilitation par le travail et meurt en mai 1899 en

Nouvelle Calédonie.

Le retentissement par la presse populaire

« Voici deux hommes qui ont conçu l'idée de dévaliser une voiture chargée par la Poste de l'Etat et de tuer le malheureux cocher qui la conduisait. Tout les deux convaincus de vol et d'assassinat, la nuit, sur une grande voie de communication; deux paresseux libertins, incapables de gagner leur vie; deux rebuts de la société... et les noms de ces deux êtres que Salon rougira d'avoir vus naître, remplissent en ce moment la bouche de tous les Provençaux, de tous les Français, de tous les Européens peut être. Tout les journaux, grands et petits s'occupent de leur personne et tout conflit de la Grèce, conflit de Tunis, conflit de l'Irlande, tout est primé par l'affaire du courrier de Salon.(sic)

L'adhésion

La cotisation annuelle

15 Euros pour une personne

25 Euros pour un couple

Vous avez adhéré entre octobre et décembre 2025: vous êtes à jour pour 2026 !

Le mode de règlement

Chèque ou espèces lors de nos conférences

€

Chèque et enveloppe postale à notre adresse (en première page)

€

Chèque et enveloppe dans notre boîte aux lettres N°74 de la Maison de la Vie Associative

€

Par virement bancaire sur notre compte du Crédit Mutuel:

CCM SALON DE PROVENCE

FR76 1027 8089 8500 0204 1540 108

CMCIFR2A

€

Par la gestion de Françoise VOISSIERE, nos exercices comptables sont maîtrisés. L'Assemblée Générale de janvier est le bon moment pour le vérifier.

La photographie



Pour compléter votre dossier, laissez une photo d'identité ou acceptez d'être photographié(e). Nos données restent strictement à l'intérieur de nos fichiers et ne basculent pas sur les réseaux.

La fontaine en hommage à Adam de Craponne

Cette fontaine située face à la mairie est l'œuvre de **Joseph Marius RAMUS***. A l'origine le monument était placé sur un socle de forme cubique reposant sur une large vasque à **godrons**, laquelle abritait une base rectangulaire revêtue d'inscriptions:



**CRAPONIUS SITIENTIS AMANS MISERANSQUE
SALONAE TRISTIA RURA DIU LOETIFICAVIT AQUIS »**

"Craponne aime et a pitié de Salon,
"il réjouit de son eau cette terre assoiffée.

**« Abrado de la se, naquerido, pecaïre !
« Salon vesié passi soun maigro terradou
« Crapouno, soun enfan, li fago trai de paire
« Li largo d'aigo a soun sagou**

**« Brûlée par la soif, asséchée, la pauvre !
« Salon voyait flétrir son maigre territoire
« Craponne son enfant, lui fabriqua un canal de pierre
« Et il lâcha de l'eau jusqu'à plus soif.**

La vasque originelle, ornée de **mascarons** en pierre de **Calissanne**, n'a pas supporté les ans. De nos jours c'est de la fonte qui a pris sa place. Voici un bassin circulaire, un pilier sur lequel repose une vasque dans laquelle trône un Adam de Craponne en pleine réflexion.

Il est un adulte dans la pleine expression de sa force symbolisée par plusieurs éléments.

De 3/4 face ces parchemins soulignent son travail d'ingénieur.

La grande cape, le casque qui repose sur ce livre de droit, illustre le rang de l'ingénieur. Il a été capitaine de Salon en 1560 - 1561 - 1562.

Un rôle de police important dans la ville et un militaire au service du Roi. A la base du personnage nous avons quatre figures allégoriques liés à la psyché et à l'action d'Adam.

La lecture du message se fait dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et commence par le personnage situé face au magasin de savon Fabre



CONVOCATION

Aux 182 adhérents

Date: jeudi 15 janvier 2026

Lieu: MVA salles 1 - 2 - 3

Début: 17h 30 - Fin 19h30

Rapport d'activités

Rapport financier

Cotisation

Rapport d'orientation

Candidatures - votes

Election au conseil

Questions diverses.

Buffet: 15 € uniquement sur inscription avant le 10 janvier

Désormais en plus de nos articles imprimés, vous avez un texte plus complet lisible sur notre site, dont vous avez l'adresse ci-contre

C'est une manière de découvrir la richesse inégalée de votre site internet



Pour le Conseil d'ADministration

Fraternellement,
Gilles Rigole
07.62.66.92.27

2€ l'exemplaire

Gratuit pour les adhérents



La réflexion

La pensée.

Quasi-nudité

Le travail d'écriture.

L'instruction

quasi-nudité

les lauriers

de la réussite

les remparts.

les fruits

du travail bien fait

Le blé et le raisin

L'inauguration

Le 27 octobre 1850, le maire Bertin, décidait d'ériger une statue en l'honneur d' Adam de Craponne. La commission spéciale avait désigné un statuaire de Paris, mais le conseil municipal jugeant les prétentions de l'artiste trop élevé, décida le 9 mai 1851 d' abandonner ce projet primitif. La préfecture qui pensait en toute légalité, avoir son mot à dire, lança un appel d'offres aux artistes méridionaux.

C'est en 1852 et par concours que Ramus, l'artiste aixois, décrocha le titre qui lui valut les honneurs de la presse et les remerciements de la ville.

Il avait fallu attendre trois cent ans pour honorer celui qui avait fait apporter l'eau au Pays salonais et permis sa richesse

La statue élevée sur une stèle de marbre blanc est inaugurée en place de la mairie le 22 octobre 1854 au début du mandat de **Fidèle REYNAUD**. Il y avait là monseigneur DARCIMOLES, archevêque d'Aix, Monsieur LEYDET, sous-préfet de Marseille et le fameux curé PAYEN.

Avant le cérémonial de la place de l'hôtel de ville, une messe solennelle fut célébrée en la collégiale Saint Laurent. Sur la place de l'hôtel de ville, invité en cela par l'archevêque, le curé fit une allocution des plus remarquées tant son verbe fut éloquent, son ton vibrant et chaleureux. Craponne, absent de ces bienséances avec son air méditatif, le compas dans sa main droite ne saura jamais que le curé PAYEN si bon et si talentueux dans son expression, dut quelques temps après démissionner car des paroissiens n'apprécièrent point les marques d'estime de la foule en délire, qui avait témoigné au prêtre en criant: « La mitre (de l'archevêque) au curé... » offense à l'endroit de Mgr DARCIMOLES...

Par un clic sur cette adresse, vous avez un riche dossier...critique, sur les fontaines de notre belle ville.

[http://salonpatrimoineetchemins.fr/pages/pages.php?
title=fontaines-de-salon-de-provence](http://salonpatrimoineetchemins.fr/pages/pages.php?title=fontaines-de-salon-de-provence)

nous comptons sur vous pour faire, photos, textes et reportages sur toutes les fontaines que vous connaissez et enrichir votre site

Merci !

<http://salonpatrimoineetchemins.fr/>